



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE SAINT-MARTIN-DU-TERTRE



Conseil Municipal
du 12 décembre 2022 à 19H30

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre 2022, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Thierry PICHÉRY, Le Maire,

Étaient présents : Mmes Mrs : Thierry PICHÉRY, Pier Carlo BUSINELLI, Geneviève DENEFFLE, Yves GAXIEU, Cindy BURY, Christine COOREVITS, Bruno BARBOU, Sandrine MURPHY, Robert NOETZEL, Valérie LANDELLE, Jacques BART, Agnès DREUX, Christophe LAFOUGE, Myriam BOISARD, Françoise TRICAUD, Karine SAINTIPOLY, Jacques FERON et Sladjana MARTINEAU dans l'ordre de leur élection et installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Absents représentés : Madame Nathalie BENYAHIA représentée par Madame Cindy BURY.
Monsieur David DELEAGE représenté par Monsieur Christophe LAFOUGE.
Madame Bernadette PILLOUX représentée par Monsieur Jacques FERON.
Monsieur Sylvain BRINDEJONC représenté par Madame Sladjana MARTINEAU.

Absents : Monsieur Donatien VINCENT.

Secrétaire de séance : Mme Myriam BOISARD.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

N° de délibération	Intitulé	Rapporteur	Sens du vote
2022/86	Plan local d'urbanisme (PLU) – Approbation de la modification n°4	Mme Geneviève DENEFFLE	Approuvé à la majorité : 4 abstentions 18 votes pour
2022/87	Budget ville : décision modificative n°3	M. Thierry PICHÉRY	Approuvé à l'unanimité
2022/88	Budget Assainissement : décision modificative n°2	M. Thierry PICHÉRY	Approuvé à l'unanimité
2022/89	Budget ville : Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2023	Mme Valérie LANDELLE	Approuvé à l'unanimité

2022/90	Budget Assainissement : Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2023	M. Christophe LAFOUGE	Approuvé à l'unanimité
2022/91	Fonctionnement de l'Accueil Jeunesse « SQUAT DES ADOS » et adoption du nouveau règlement intérieur du Centre d'Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M.)	Mme Myriam BOISARD	Approuvé à l'unanimité
2022/92	Convention de partenariat entre la commune de Saint-Martin-du-Tertre et la communauté de communes Carnelle Pays-de-France (C3PF) relative au système intercommunal de vidéo-protection	M. Yves GAXIEU	Approuvé à l'unanimité
2022/93	Délimitation de la limite administrative entre les communes de Maffliers et Saint-Martin-du-Tertre	M. Christophe LAFOUGE	Approuvé à l'unanimité
2022/94	Rapport annuel d'activité du service TRI-OR 2021	M. Thierry PICHERY	Rapport annuel
2022/95	Rapport annuel d'activité SIGEIF 2021	M. Thierry PICHERY	Rapport annuel

Séance levée à 21h15

Liste publiée le 13 décembre 2022



Le Maire,
Thierry PICHERY

Département du Val-d'Oise - Arrondissement de Sarcelles - Canton de Fosses

Place Louis Désenclos- 95270 SAINT-MARTIN-DU-TERTRE Tél. : 01.34.09.15.00 Télécopie : 01.30.35.72.73